

# Le dialogue social européen

## Créer de la valeur ajoutée



**EASE**

**Arnhem, 18 mai 2006**

Markus Handke, Commission européenne,  
DG Emploi, Affaires Sociales & Egalité des  
Chances

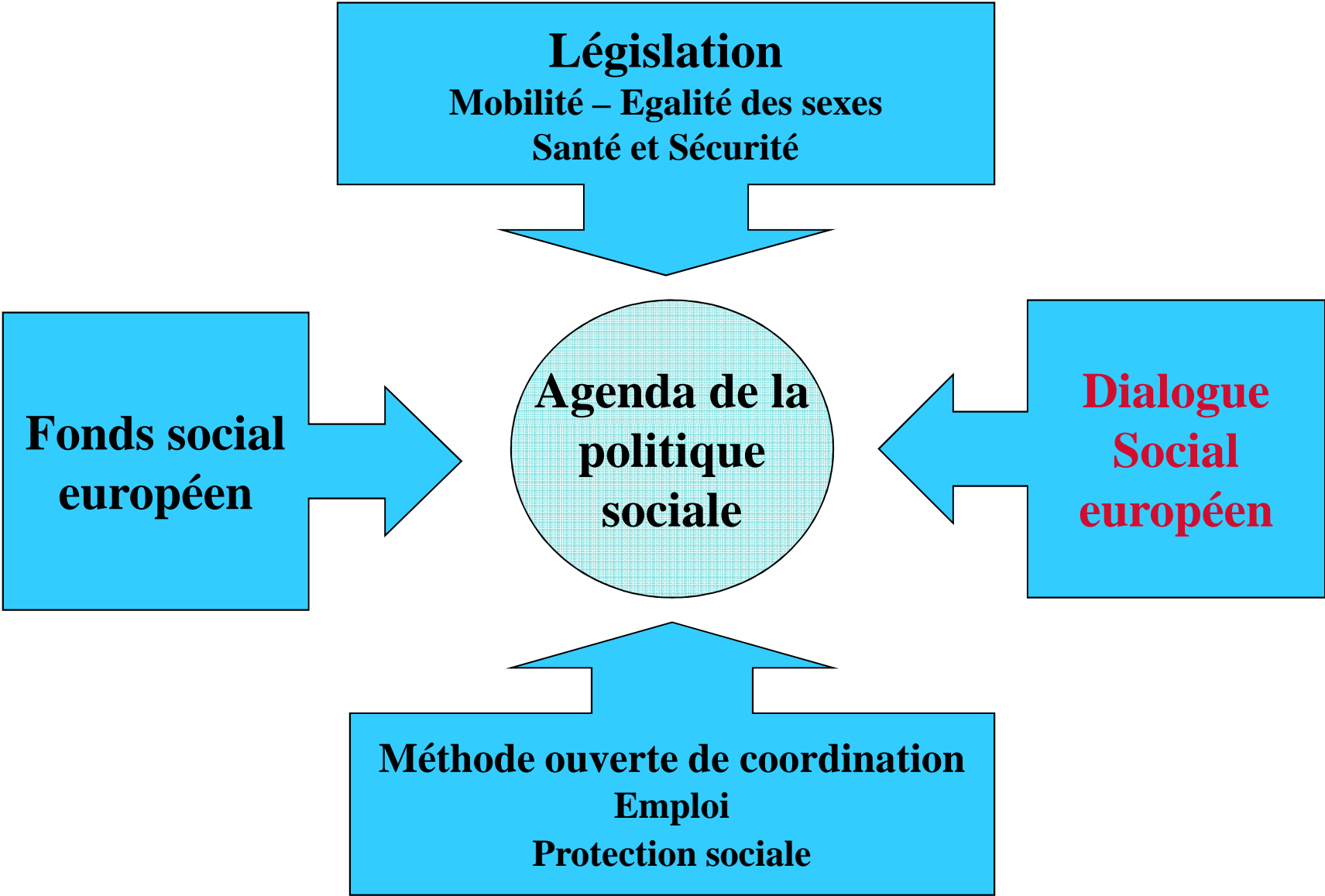
# Pourquoi un dialogue social ?



**Bonne  
gouvernance**  
(Consultation)



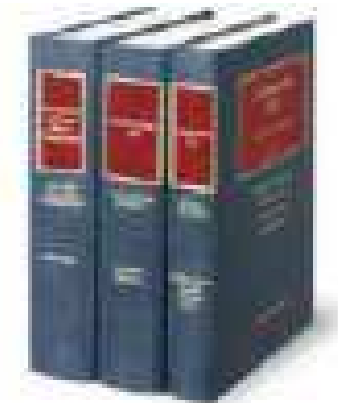
**Lieu de  
négociations**  
(initiatives conjointes)



# La situation du dialogue social au niveau européen

## Reconnaissance institutionnelle

### Article 138 du Traité CE



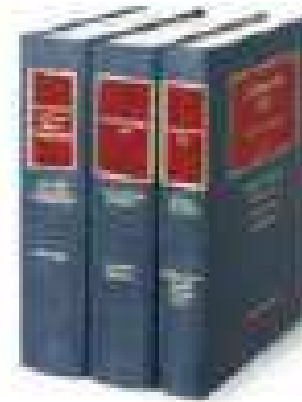
### La Commission européenne :

- La Commission a pour tâche de promouvoir la consultation des partenaires sociaux au niveau communautaire et prend toute mesure utile pour faciliter leur dialogue en veillant à un soutien équilibré des parties.

# La situation du dialogue social au niveau européen

## Reconnaissance institutionnelle

### Article 139 du Traité CE



1. Le dialogue entre partenaires sociaux au niveau communautaire peut conduire, si ces derniers le souhaitent, à des relations conventionnelles, y compris des accords.

# Quelles formes le dialogue social prend-t-il ?

## **Dialogue tripartite**

“Trilogie” pour l’éducation et la formation

Dialogue pour l’emploi et la protection sociale

Sommet social tripartite pour la croissance et l’emploi

## **Dialogue bipartite**

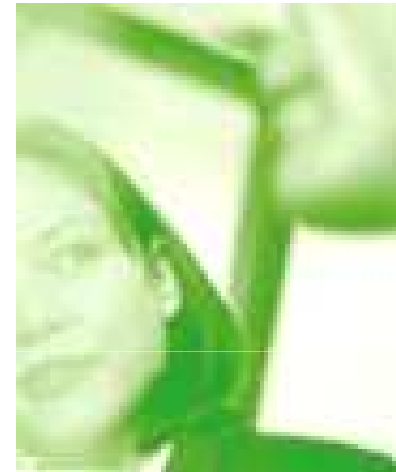
Sommets du dialogue social, Comités du dialogue social

Comités de dialogue social sectoriel

Au niveau des entreprises : Comités d’Entreprise Européens

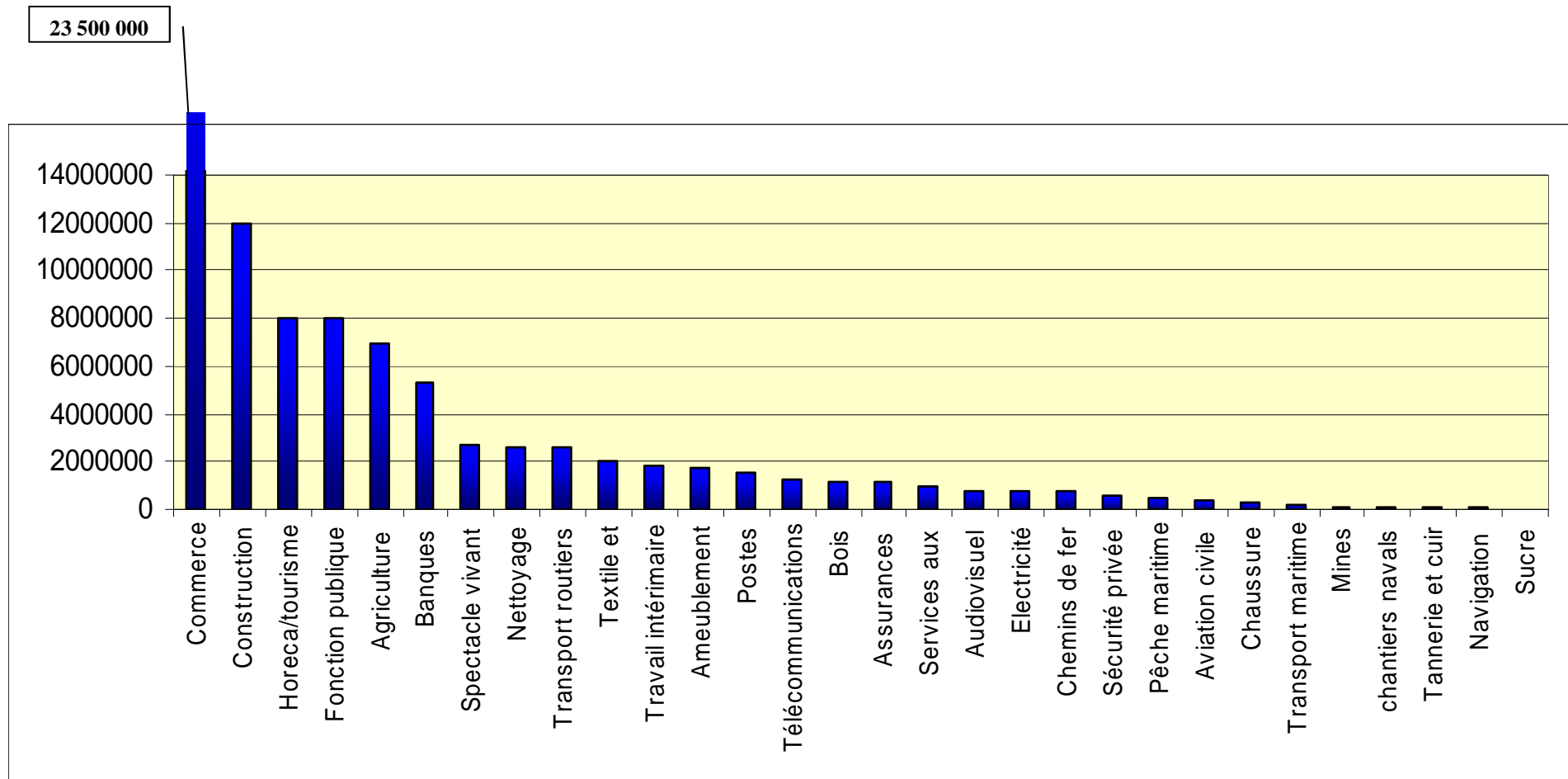
# Dialogue bipartite

**Sur une base volontaire**  
**Autonome**  
**Avec le support de la Commission**



- **Dialogue interprofessionnel**
- **Dialogue sectoriel**  
31 Comités de dialogue sectoriel créés  
(Commerce, Agriculture, Banques,  
Assurances, Postes, Chemins de fer,  
Construction...)

# Les Comités de dialogue social sectoriel

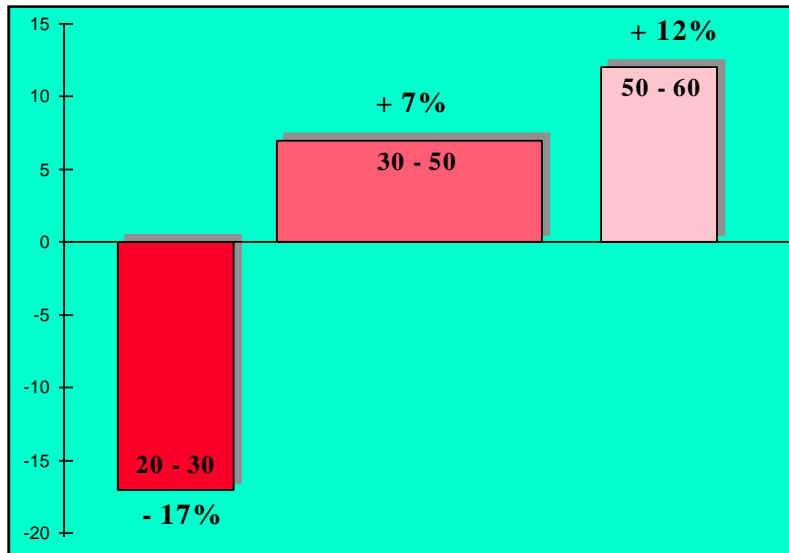


# Démographie

Le Livre Vert de la Commission "*Face aux changements démographiques, une nouvelle solidarité entre générations*" adopté le 16 mars 2005

Le nombre de travailleurs ayant entre 55 et 64 ans augmentera de 24 millions entre 2005 et 2030.

Le nombre de personnes âgées de plus de 80 ans passera de 18.8 millions aujourd'hui à 34.7 millions en 2030.



## Les initiatives des partenaires sociaux

Interprofessionnel  
Construction  
Commerce (solidarité  
entre les générations)  
Contributions au  
Pacte européen pour la jeunesse

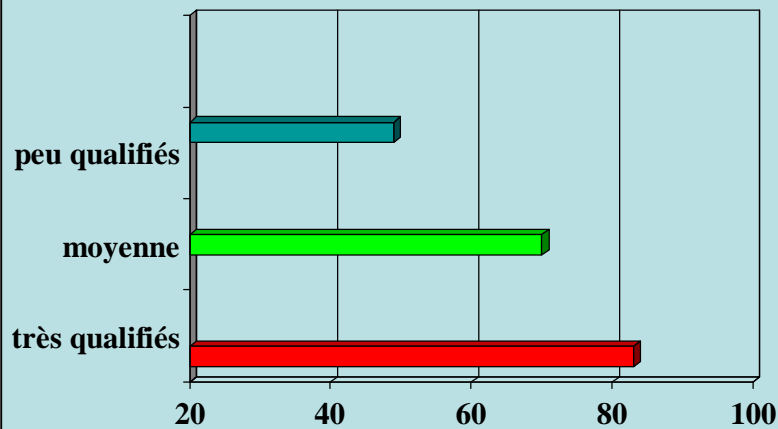
# Formation professionnelle

**La Stratégie européenne pour l'emploi**

**Objectif: augmenter et améliorer l'investissement dans le 10 capital humain**

**1 travailleur sur 2 n'a pas accès à la formation professionnelle.**

**Emploi par catégorie de travailleurs**



## **Initiatives des partenaires sociaux**

Interprofessionnel  
(cadre d'actions)

Construction (tutorat)

Banques

HORECA (HOTels, REstaurants et Cafés)

Agriculture

Services aux personnes

## **Stratégie européenne pour la santé et la sécurité sur le lieu de travail 2007-2013**

**Simplification et rationalisation des  
interventions**

### **Conditions de travail médiocres et dangereuses**

3% du PNB

500 millions de jours de  
travail perdus par an

### **Accidents de travail**

4% des travailleurs par an

# **Santé et Sécurité**

## **Initiatives des partenaires sociaux**

Interprofessionnel (stress)

Construction (Guide)

Agriculture (Multisectoriel)

Pêche (accidents)

Transport Maritime (harrassment)

Industries extractives (silice-cristalline)

# Élargissement

- Un besoin grandissant de dialogue social
- Une diversité accrue
- La capacité technique des partenaires sociaux nationaux
- La capacité technique des partenaires sociaux européens
- La représentativité

# Le positionnement des secteurs

## 1. Agriculture, pêche, transport, industrie extractive

- objectifs:**
- le niveau européen des relations industrielles
  - une implication forte dans les politiques européennes

## 2. Télécommunications, électricité, postes, (construction)

- objectifs:**
- une transition en douceur vers les marchés ouverts

## 3. Secteur des banques et des assurances

- objectifs:**
- maintenir la paix sociale pendant les changements industriels
  - accompagnement de l'évolution des entreprises sur le plan européen (fusions, acquisitions)

# Le positionnement des secteurs

## **4. Textile et habillement, tannerie et cuir/chaussures, sucre, bois/ameublement**

- objectifs:**
- la survie du secteur
  - l'adoption de standards sur le plan social (UE, OIT)

## **5. Sécurité, nettoyage industriel, services aux personnes, culture, travail temporaire**

- objectifs:**
- une visibilité européenne, une image européenne
  - accès aux décideurs européens, spécificités du secteur

## **6. Commerce:**

- objectifs:**
- une participation à tous les niveaux de consultation

# Le positionnement des secteurs

## Le secteur du sport

**politique, économie:** - une intégration limitée au niveau européen

- peu sujet à la législation européenne

- peu sujet à la concurrence mondiale

**acteurs:** - une prédominance des PME

**objectifs:**

- une visibilité européenne, une image européenne
- accès aux décideurs européens, spécificités du secteur
- niveau européen des relations industrielles

# La création des Comités de dialogue social sectoriel

## Décision de la Commission du 20 mai 1998

Les Comités de dialogue social sectoriel sont créés dans les secteurs où les partenaires sociaux présentent conjointement une demande de participer à un dialogue social au niveau européen, et où les organisations représentant les employeurs et les travailleurs répondent aux critères suivants :

# La création des Comités de dialogue social sectoriel

## Décision de la Commission du 20 mai 1998

1. appartenir à des secteurs ou catégories spécifiques et être organisées au niveau européen
2. être composées d'organisations elles-mêmes reconnues comme faisant partie intégrante des structures des partenaires sociaux des États membres, avoir la capacité de négocier des accords et être représentatives dans plusieurs États membres
3. disposer de structures adéquates leur permettant de participer de manière efficace au travail des Comités

# Sources d'information

- Le site Internet de la Commission
  - [http://europa.eu.int/comm/employment\\_social/index\\_en.htm](http://europa.eu.int/comm/employment_social/index_en.htm)
- EIRO ( l'Observatoire en ligne des relations industrielles européennes) :
  - <http://www.eiro.eurofound.ie/>